

Martigny, le 30 mars 2017

▶ APORTEZ VOS DÉCHETS SPÉCIAUX !

« Collecte itinérante des déchets spéciaux des ménages dans le Valais romand » :

Du lundi 24 avril
au jeudi 4 mai 2017

Par « Déchets spéciaux », on entend les produits qui ne doivent pas être incinérés avec les déchets ménagers habituels.

Exemples : peintures, solvants, décapants, insecticides, herbicides, anti-limaces, fongicides, sprays, aérosols, tubes fluorescents, huiles minérales, produits de nettoyage et d'entretien, médicaments périmés, piles, batteries, ...

En cas de doute, mieux vaut rapporter un produit anodin plutôt que laisser se répandre des substances toxiques pour l'environnement.

Organisée chaque printemps dans les communes du Valais romand intéressées par cette démarche, les quelque 30'000 kg de déchets récoltés annuellement (31'613 kg en 2016) démontrent l'utilité de cette action organisée et coordonnée par l'Antenne Région Valais romand à l'intention des ménages.

Le ramassage est effectué par la société Cridec, mandatée pour récolter, trier et acheminer ces déchets vers les exutoires adéquats pour leur élimination : Lonza, UTO et Cridec.

Informations et renseignements complémentaires :

- papillons « tous ménages » (dès le 14.04.2017)
- www.regionvalaisromand.ch
- auprès de votre commune
- Mme Laurence Pont, tél. 027 452 22 23

Un soutien pour les communes de la Région Valais romand et leurs entreprises, dans la poursuite de résultats interconnectés !

www.regionvalaisromand.ch

